



Qu'est-ce que le dispositif SOLIBAIL ?

C'est un **dispositif de logement** dédié aux familles prêtes au relogement mise à l'abri à l'hôtel en 1^{ere} captation et pour les familles en structure d'hébergement en 2^{ème} et 3^{ème} captation. Ce logement temporaire est **non meublé**, signature de bail **18 mois renouvelable**.

CRITERES

Toutes les personnes majeures doivent être en situation régulière et autonome

Le ménage doit avoir des revenus stables

Etre autonome dans les démarches administratives et dans la vie quotidienne
(*Compréhension du français par un membre de la famille*)

Posséder un **ONC** si séparation
(*Ordonnance de Non Conciliation*)

BAREME DE RESSOURCES (250€ de plus par personnes)

- 1 à 2 pers = 800€
- 3 pers = 975€
- 4 pers = 1 250€
- 5 pers = 1 500€
- 6 pers = 1 700€

Avec un reste à vivre de 9,20€ par jours

Une épargne est recommandée

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

AVDL

Accompagnement Vers et Dans le Logement

&

ASLL

Accompagnement Social Lié au Logement

A NOTER

- Pièces justificatives à **vérifier**
- Trajet domicile <-> lieu de travail = **1h30min maximum**
- Les Refus non valable entraînent une **fin de prise en charge**